



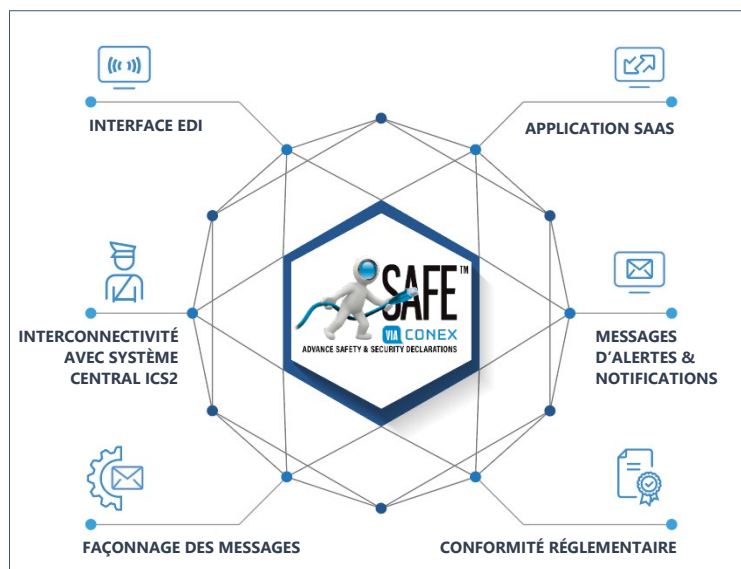
Solution pour façonner les déclarations sécuritaires et assurer la circulation électronique des messages avec les administrations douanières. (EU/ICS, UK/S&S GB, UK/GVMS, JP/AFR)

UNE SOLUTION UNIQUE FACE A UNE MOSAÏQUE DE COMPLEXITE & D'OBLIGATIONS SÉCURITAIRES

SAFE VIA CONEX™ couvre actuellement le système européen de contrôle des importations (ICS1 et ICS2 en cours de déploiement) pour tous les modes de transport (aérien, maritime, routier, ferroviaire et fluvial).

Depuis la sortie du Royaume-Uni de l'UE, **SAFE via conex™** répond également aux exigences du nouveau système de sécurité britannique, GB S&S.

Grâce à notre solution actualisée pour ICS2, **SAFE VIA CONEX™** permet la communication d'informations préalables sur le fret destinées à l'analyse de risque sécurité / sûreté.



ICS IMPORT CONTROL SYSTEM

Avec **SAFE VIA CONEX™**, vous bénéficiez d'un point d'accès unique pour échanger avec la plupart des pays de l'Union européenne, les messages sécuritaires obligatoires à l'importation de marchandises sur le territoire européen. **SAFE VIA CONEX™** ICS couvre l'ensemble des messages de la déclaration sécuritaire européenne (Entry Summary Declaration ou EU Advance Security declaration) entre vous et les administrations douanières : création et transmission de la déclaration, demande de modification et détournement, notification d'arrivée.

AFR

SAFE VIA CONEX™ permet la gestion électronique de l'ensemble des messages sécuritaires exigés à l'importation de marchandises au Japon (AFR - ADVANCE FILING RULE).

GB S&S SAFETY AND SECURITY

SAFE VIA CONEX™ est également connecté au système britannique S&S GB pour permettre la gestion des déclarations sécuritaires exigées par le Royaume-Uni à l'importation de marchandises sur son territoire (hors Irlande du Nord pour laquelle une déclaration EU ICS est requise).

GVMS GOODS VEHICLE MOVEMENT SERVICE

Dans le cadre des nouvelles formalités réglementaires britanniques liées à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, **SAFE VIA CONEX™** offre la connexion au système GVMS (Goods Vehicle Movement Service). Enrichi de données douanières et sécuritaires, l'enveloppe logistique ainsi créée permet l'obtention d'un numéro d'identification GMR qui autorise l'embarquement en fonction de la validité des informations qu'il reprend.